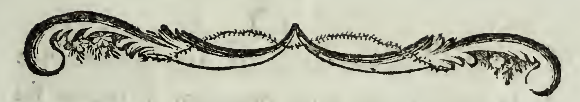
CATÉCHISME
DES
PARLEMENTS.

Par M. LINGUET.



1789.



CATÉCHISME DES PARLEMENTS.

D. QU'ÊTES-VOUS de votre nature ?

R. Nous ſommes des officiers du roi, chargés de rendre la juſtice à ſes peuples.

D. Qu'aſpirez-vous à devenir ?

R. Les légiſlateurs, & par conſéquent les maîtres de l'état.

D. Comment pourriez-vous en devenir les maîtres ?

R. Parce qu'ayant à la fois le pouvoir légiſlatif & le pouvoir exécutif, il n'y aura rien qui puiſſe nous réſiſter.

D. Comment vous y prendrez-vous pour en venir là ?

R. Nous aurons une conduite diverſe avec le roi, le clergé, la nobleſſe & le peuple.

D. Comment vous conduirez-vous d'abord avec le roi ?

R. Nous tâcherons de lui ôter la confiance de la nation, en nous oppoſant à toutes ſes volontés, en perſuadant aux peuples que nous ſommes leurs déſenſeurs, & que c'eſt pour leur bien que nous refuſons d'enregiſtrer les impôts.

D. Le peuple ne verra-t-il pas que vous ne vous êtes refuſé aux impôts, que parce qu'il vous les auroit fallu payer vous-mêmes ?

R. Non, parce que nous lui ferons prendre le change, en diſant qu'il n'y a que la nation qui puiſſe conſentir les impôts, & nous demanderons les états généraux.

D. Si malheureuſement pour vous le roi vous prend au mot, & que les états généraux ſoient convoqués, comment vous en tirerez-vous ?

R. Nous chicanerons ſur la forme, & nous demanderons la *forme de* 1614.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que, ſelon cette forme, le tiers état ſera repréſenté par des gens de loi ; ce qui nous donnera la prépondérance.

D. Mais les gens de loi vous haïſſent ?

R. S'ils nous haïſſent, ils nous craignent, & nous les ferons plier à nos volontés.

D. Pouvez-vous eſpérer que le clergé

entre dans vos vues, lui qui ſait que vous êtes ſes ennemis ?

R. Nous ne ferons avec le clergé qu'une alliance paſſagere ; nous lui perſuaderons qu'il eſt perdu, ſi le tiers état a de l'aſcendant dans les états généraux ; nous lui ferons comprendre que nous nous ſoucions encore moins que lui de payer les impôts, & qu'il faut nous allier, afin de les faire tomber ſur le peuple.

D. Comment vous conduirez-vous avec la nobleſſe ?

R. Nous tiendrons la même conduite, & nous lui promettrons de ſoutenir ſes privileges.

D. Ne craignez-vous pas que le peuple ne vous pénetre, & qu'il ne s'indigne de ce que vous le ſacrifiez, ſous prétexte de le défendre ?

R. Non, parce que notre marche eſt de ne rien craindre, & d'aller toujours en avant ; c'eſt ainſi que nous ſommes parvenus à nos fins : d'ailleurs, le peuple n'a ni conſiſtance, puiſqu'il eſt déſuni, ni perſévérance, parce qu'il ne ſait pas s'entendre.

D. Vous ne voudrez donc pas ſincérement les états généraux ?

R. Non ; c'eſt un prétexte dont nous nous ſervirons pour abuſer les peuples & nous faire des partiſans ; nous ne voulons les états généraux qu'autant que nous ſerons ſûrs d'y être les maîtres.

D. Et ſi le roi & la nation s'accordent à vouloir les états généraux dans une forme plus populaire que celle de 1614, que ferez-vous ?

R. Nous perſuaderons au clergé & à la nobleſſe de proreſter, & nous proteſterons nous-mêmes.

D. Que réſultera-t-il de là ?

R. Que le roi ſera arrêté, & que les peuples, que nous diviſons, ne s'accorderont pas pour vouloir les états généraux.

D. Et comment vous y prenez-vous pour diviſer les peuples & les aveugler ?

R. Par le moyen des gens de robe & des ſuppôts du palais. Nous avons à nos ordres les cours des aides, les chambres des comptes, divers juges ſemés par-tout, qui perſuadent aux peupjes, par des moyens déguiſés, qu'il n'y a pas d'autre forme à ſuivre que celle de 1614.

D. Mais ces juges à vos ordres ne ſe montreront pas en public ?

R. Au contraire, il en eſt *qui ne ſeront arrêtés ni par l'éloignement, ni par la rigueur de la ſaiſon ; ils traverſeront de vaſtes contrées* pour venir déclarer à nos pieds *qu'ils ſe feront une gloire ſuprême de nous reſter inviolablement attachés ;* & pour en impoſer aux ſots, *nous paierons* à ces juges complaiſants *le tribut d'éloges que nous leur devons*, en leur déclarant *que nous nous eſtimons heureux d'attacher une couronne ſur leurs têtes* (1).

D. N'avez-vous pas d'autres moyens ?

R. Nous nous ſervons encore du clergé & de la nobleſſe récente, qui crient de toutes part à l'innovation.

D. Ne craignez-vous pas que, dans un ſiecle auſſi éclairé, il ne ſoit difficile de faire illuſion à la nation ?

R. Si nous ne pouvons pas la tromper, nous pouvons nous en faire craindre ; nous avons des émiſſaires par-tout, & les peuples ſavent bien que nos vengeances ſont implacables.

---

(1) Voyez *le compliment fait à la cour*, (le parlement de Toulouſe) *les chambres aſſemblées*, *le premier décembre* 1788, *par MM. les députés de la ſénéchauſſée de Vil . . . . , & la réponſe par M. le préſident de la Hage.*

Nous brûlons les écrits, nous décrétons les auteurs, nous intimidons tous les citoyens par le pouvoir de les accuser nous-mêmes sous le nom de notre procureur général, de les poursuivre, de les juger, & de les pendre dans les *vingt-quatre heures.*

D. Si l'on vous dit que vos décrets sont bien plus despotiques que les lettres de cachet, contre lesquelles vous avez tant déclamé, que répondrez-vous ?

R. Nous ne répondrons pas, nous détournerons la question, en déclamant contre le despotisme, parce que c'est le plus sûr moyen de masquer & couvrir le nôtre.

D. Cependant les peuples crient de par-tout pour demander que le tiers état ait, aux états généraux, l'égalité avec les deux autres ordres réunis. Comment ferez-vous pour vous débarrasser de leur clameur ?

R. Nous intriguerons, nous brouillerons, nous donnerons des ombrages & des craintes au ministere ; nous dirons que les délibérations & les représentations du tiers état sont des *libelles séditieux*, que ses assemblées sont des *attroupements*, & que ses protestations sont *une révolte.*

D. Comment vous conduirez-vous, si vous êtes les plus forts ?

R. Nous porterons par-tout notre vengeance implacable ; nous manderons tous les tribunaux inférieurs ; nous jugerons de nouveau toutes les caufes qui ont été portées devant les grands bailliages ; nous ferons perdre leur procès à ceux qui l'auront gagné, & nous le ferons gagner à ceux qui l'auront perdu ; nous décréterons, fans forme de procès, tous ceux qui auront éclairé la nation ; nous ferons trembler tous les François, afin qu'ils ne puiffent fe relever de l'aviliffement où nous les aurons plongés.

D. Mais toutes ces pourfuites occafioneront des frais immenfes au pauvre peuple ?

R. C'eft ce que nous appellons *faire la guerre à fes dépens.*

D. C'eft fort bien ! Et comment vous conduirez-vous avec le roi ?

R. Comme nous fommes les états généraux réduits *au perit pied*, il eft évident que nous ferons fouverains *au petit pied ;* nous réglerons donc les impôts ; en nous exemptant nous-mêmes, nous déchargerons le clergé qui nous aura foutenus, pour furcharger le peuple qui vouloit fecouer fes fers ; nous referons alors un code de loix à notre guife, fans confulter le roi ni la nation ; nous affer-

mirons notre puiſſance à jamais ; & voilà la *conſtitution.*

D. Comment vous y prendrez-vous pour étouffer les lumieres qui, tôt ou tard, concourront à vous démaſquer ?

R. Nous prônerons la liberté de la preſſe en faveur de nos adhérents ; nous proſcrirons ceux qui auroient l'audace de fronder nos prétentions ; nous crierons ſans ceſſe : *la conſtitution, les loix fondamentales,* & nous finirons par défendre de parler.

D. Comment cela ?

R. Parce que nous aurons des eſpions dans tous les gens de robe, depuis le préſident à la grand'chambre, en deſcendant graduellement, juſqu'au moindre huiſſier de village. Dans cet âge heureux, il y aura plus de danger à inſulter un procureur, ou ſa ſervante, ou ſa maîtreſſe, qu'il n'y en a aujourd'hui à déſorbéir formellement au roi.

D. Pourquoi appellez-vous ces temps futurs un âge heureux ?

R. Parce qu'on ne verta qu'alors ce que les ſages ont tant demandé, lorſqu'ils ont dit que le peuple le plus libre & le plus heureux eſt celui qui eſt gouverné par les loix. Or, il eſt évident que les loix régneront alors, puiſque nous régnerons nous-mêmes.

D. Comment appellerez-vous ce gouvernement ?

R. L'ariſtocratie parlementaire . ou la *robinocratie.*

D. Qu'eſt-ce qui affermira votre puiſſance ?

R. La ligue offenſive & défenſive entre tous les parlements ; en ſorte qu'il n'y aura ſi petit coin de la France où nous ne puiſſions étouffer les lumieres & les voix.

D. Ne craignez-vous pas le clergé ?

R. Nous le flattons aujourd'hui, parce que nous nous ſervons de lui ; mais comme toute puiſſance rivale ſeroit à craindre pour nous, nous l'abaiſſerons quand nous ſerons affermis.

D. Comment cela ?

R. C'eſt qu'étant légiſlateurs, & voulant l'être ſeuls, nous ſaperons toutes autres loix que les nôtres, & nous incorporerons le code eccléſiaſtique dans le code civil. Le clergé a de la puiſſance & des richeſſes ; nous lui ôterons ſa puiſſance, en aboliſſant ou affoibliſſant ſon code ; & ſes richeſſes, en permettant l'aliénation de ſes biens, & en lui faiſant perdre ſes procès en *ſabatines*, que nous doublerons, *ſuivant l'uſage.*

D. Les bonnes dupes ! Mais la nobleſſe, ſi haute & ſi fiere, ne la craignez-vous pas ?

R Nous n'étions pas ſans alarmes, à cauſe de ſa générosité naturelle, & de la ſupériorité que l'épée affectoit ſur la robe ; mais heureuſement nous l'avons aveuglée.

D. Et comment ?

R. En lui laiſſant croire qu'il s'établiroit une ariſtocratie d'épée, qui accroîtroit le pouvoir de la haute nobleſſe ; & quant aux ſimples gentilshommes & aux poſſeſſeurs de fiefs, nous leur avons perſuadé que leurs fiefs ſeroient toujours exempts d'impoſitions.

D. Comment vous y êtes vous pris pour leur perſuader tout cela, ſans leur en parler ?

R. Par un moyen bien ſimple, en demandant *la forme de* 1614. Nous avons fait entendre par-là au clergé qu'il domineroit ; à la nobleſſe, qu'elle l'emporteroit ; aux gens de robe, qu'ils ſubjugueroient le tiers état, aux gens de finance, qu'ils ſeroient des êtres très importants ; & par ce mot, plus politique qu'on n'a cru, nous avons détaché du roi tous les corps un peu puiſſants, pour les attacher à nous.

D. Mais le peuple vous haïra ?

R. Qu'importe qu'il nous haïsse, pourvu qu'il nous craigne ?

D. Comment vous conduirez-vous avec la noblesse, quand vous serez tout puissants ?

R. Nous nous y sommes pris de loin, en décidant qu'il faudroit être noble désormais pour être membre du parlement, & ainsi nous lui présenterons un moyen d'agrandissement qui affermira notre corps. Ce leurre aura son effet dans dix ans d'ici.

D. Est-ce tout ?

R. Non ; comme nous serons législateurs, il est évident que nous réglerons la police des armées, comme celle de l'état. Nous en avons fait l'essai, en mandant venir le doyen des maréchaux. Notre crédit sera sans bornes ; on briguera notre protection pour obtenir des grades & des rangs ; nous les donnerons à nos parents & à nos créatures : les parlements, & sur-tout celui de Paris, disposeront de tout, ce qui amenera la haute noblesse à briguer l'honneur d'entrer au parlement.

D. Cela ne produira-t-il pas de la jalousie de la part des parlements de province contre celui de Paris ?

R. Sans doute ; mais ils ne s'en apperce-

vront que quand il ne ſera plus temps. Le parlement de Paris ſera en poſſeſſion de tout occuper & de tout donner, & les parlements de province ſeront forcés de lui faire leur cour, & dépendront abſolument de lui.

D. Ne craignez-vous pas qu'on pénetre votre ſecret ?

R. Le branle eſt donné, nos partiſans ſont étourdis, les clameurs du tiers état les attachent plus fortement à nous, par l'obſtination & l'amour-propre ; ils nous regardent comme leur aſile & leur appui ; ils ſont entraînés, & quand ils verroient, ils ne voudroient pas voir. Le vulgaire des hommes ne ſait pas lire dans l'avenir, & n'eſt affecté que du préſent, & voilà la magie.

De la Forme de 1614.

D. Comment vous conduirez-vous avec les armées qui ſont aux ordres du roi ?

R. Nous tâcherons de les détacher de ſon obéiſſance, en perſuadant aux officiers que le roi eſt un deſpote, un tyran qui veut opprimer ſes peuples, & nous ferons entendre finement aux officiers, qui ſont tous nobles, que c'eſt ici l'affaire de la nobleſſe ; qu'elle doit

regarder le roi comme ſon ennemi perſonnel, puiſqu'il veut relever le tiers état de l'aviliſſement auquel il étoit condamné.

D. Comment ferez-vous entendre cela à la nobleſſe ?

R. Par un ſeul mot, qui eſt le ſignal de ralliement de tous les intérêts particuliers : *la forme de* 1614.

D. Ne craignez-vous pas que ſi les nobles, qui ſont du ſecond ordre, donnent dans votre ſyſtême, les ſoldats, qui ſont du tiers état, ne s'attachent à lui, & ne refuſent de ſervir contre leurs freres & leurs amis ?

R. Les ſoldats ſont des machines qui obéiſſent aveuglément à l'impulſion de leurs chefs.

D. Mais ils ont prêté ferment au roi ?

R. On leur fera croire qu'ils combattent pour les intérêts du roi.

D. Ne feroit-ce pas ici l'écueil de votre plan, puiſqu'il faudroit rendre traîtres au roi nos officiers, dont les yeux s'ouvriront au moment de ſe voir ſur le bord de l'abîme, & nos ſoldats, qui ne connoiſſent franchement que leur devoir ?

R. C'eſt une difficulté ; mais on ne feroit rien, ſi on ſe laiſſoit effrayer par les obſtacles.

D. Et le tiers état ne dira-t-il pas aux soldats : « Vous êtes nos freres, notre intérêt est » le vôtre ; en vous unissant à nous, vous servez le roi, puisque nous nous élevons en » faveur du roi : c'est pour vous aussi que » nous parlons, puisque nous demandons que » vous ne soyez point exclus du grade d'offi- » ciers ; vous seriez des lâches de désobéir au » roi, pour opprimer le tiers état, qui ré- » clame vos droits en réclamant les siens. » Comment vous tirerez-vous de là ?

R. En empêchant qu'il y ait des états généraux.

D. Je vous en défie.

Point de réponse.

F I N.